

"Transhumance": prélude à l'histoire d'un mot voyageur Christine Rendu

▶ To cite this version:

Christine Rendu. "Transhumance": prélude à l'histoire d'un mot voyageur. Pierre-Yves Laffont. Transhumance et estivage en Occident des origines aux enjeux actuels, Actes des 26e journées internationales d'histoire de l'Abbaye de Flaran (sept 2004), Presses Universitaires du Mirail, pp.7-29, 2006, FLARAN. halshs-00814353

HAL Id: halshs-00814353 https://shs.hal.science/halshs-00814353

Submitted on 17 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« TRANSHUMANCE » : PRÉLUDE À L'HISTOIRE D'UN MOT VOYAGEUR

Christine Rendu

N.B. La pagination respecte celle de l'ouvrage édité

Étalée sur deux pages, la carte est une épure : un trait fin qui sépare la terre et l'eau suffit à dessiner, blanc sur blanc, les mers et les continents ; un gris léger souligne les massifs. Le fond s'est fait discret pour que seules ressortent, larges, fermes, appuyées, les lignes noires des chemins de troupeaux. Rendues ainsi saillantes elles révèlent une structure : la transhumance est le squelette de l'Espagne, l'ossature de l'Italie, l'armature des Carpates. Souplesse des courbes, dynamique des flèches, il faut ensuite peu de chose pour dire de cette structure qu'elle porte le mouvement. Sur cette carte sans route ni fleuve c'est bien elle qui irrigue l'espace, celui des îles et des péninsules surtout, à la diversité desquelles, rigide mais multiforme, elle s'adapte : grands sillons creusant la Meseta, réseau serré des Pouilles aux Abruzzes, feston de l'Ouest pyrénéen, éventail des plaines de Gascogne, petites étoiles des massifs sardes l'.

Page | 7

La carte est celle publiée d'après Elli Müller par F. Braudel dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, édition de 1986, p. 88-89 (première édition, 1949).

Quittons Braudel pour un autre « tableau » : « Qui ne connaît cette pratique si vieille qu'on a coutume de la qualifier de "grande" transhumance ? Le printemps arrivé, le grand troupeau – l'"abeiller" en Provence, la "parjade" en Vivarais – prend la "route", désertant les plaines méditerranéennes ou aquitaines surchauffées pour gagner la fraîcheur des lieux d'estivage des montagnes ; les longs parcours suivant des larges pistes, souvent bordées de murets de pierre sèche – les "carreires" de Provence et les "drailles" languedociennes –, que les cultivateurs sont tenus de laisser ouvertes au milieu des champs ; les nuées de poussière qui ont fait donner aux droits de péage auxquels les transhumants étaient soumis le nom pittoresque de "pulvérage" ; le nomadisme ordonné où se succèdent, derrière les chefs de troupeaux, femelles et mâles castrés par centaines, accompagnés de chiens de garde, de mulets de bât et des maîtres, ces "bayles" mandatés par les propriétaires du bas pays pour acheminer sans encombre tout ce petit monde vers les hauts pâturages loués aux montagnards ; l'arrivée dans la fraîcheur des estives, sous un concert de sonnailles solennisé par une fête religieuse².»

D'un côté des flèches sur une carte, synthèse parfaite de l'histoire et de la géographie ; de l'autre la distance incarnée, le moutonnement au sens propre dans son jus pittoresque de laine, de suint, de sueur et de poussière : la transhumance paraît se perdre ou s'énoncer tout entière entre ces deux images. Mais qu'est-elle exactement, quels traits de caractère lui donnent sa solidité, font d'elle un objet tangible ? C'est sur sa constitution au fil d'un ensemble de définitions que cette note voudrait revenir, sous un angle particulier, celui de l'histoire du mot lui-même et des questions que posait à son sujet Jean-Claude Duclos : « Non seulement le mot transhumance est récent mais il manque au vocabulaire de ceux qui la pratiquent [...] Pareil constat incite à la méfiance car si les mots occitans d'amountagnage, d'ivernage ou d'estivage évoquent la montagne, l'hiver et l'été, ce mot de transhumance qui les a remplacés véhicule une tout autre information, celle [...] du déplacement d'un "pays" à un autre. Or soulignons-le, cette idée d'un voyage qui transformerait en étrangers ceux qui le font n'apparaît jamais dans leur vocabulaire. Qu'il s'agisse de trashumancia en Espagne ou de transhumanza en Italie, partout des mots différents la désignent dans les langages vernaculaires de ceux qui la vivent³.»

De la plaine à la montagne, du berger à l'agriculteur, de l'indigène à l'étranger, dans la manière qu'elle a de souligner l'écart, d'insister sur la

² J.-M. Moriceau, *Histoire et géographie de l'élevage français*, Paris, Fayard, 2005, p. 326.

³ J.-C. Duclos, « Introduction », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, p. 17-18

traversée, que sert à construire et à penser la transhumance ? On tentera d'ébaucher quelques pistes à partir d'un premier examen, à cent ans d'écart, des moments d'apparition et de définition du terme, et des contextes susceptibles de donner à entendre les sens dont il a pu être investi. Ce travail ne peut être que lacunaire. Il ne s'agit que d'un préambule, incursion exploratoire dans une production d'une diversité telle qu'elle ne peut, à ce stade, qu'être effleurée.

CHRONOLOGIE: A LA RECHERCHE DES PREMIÈRES MENTIONS EN FRANCE

L'emploi du mot transhumance est donc récent, du moins en France. Si le *Robert* le fait apparaître en 1818 avec une définition laconique : «Migration périodique du bétail de la plaine, qui change de pacage (-remue) en été et s'établit en montagne » et une étymologie consacrée ⁴ – le *Trésor de la langue française* signale une occurrence antérieure, mais sous forme adjective, en mai 1791, dans les procès-verbaux du Comité d'agriculture et de commerce de la Constituante ⁵. « Cruellement vexés dans le trajet que leurs troupeaux sont obligés de faire pour aller des pâturages d'hiver à ceux d'été et des pâturages d'été à ceux d'hiver », les « citoyens habitant le département des Bouches-du-Rhône, notamment la ville et le territoire d'Arles, propriétaires faisant le commerce des bêtes à laine *transhumantes* », sollicitent de l'Assemblée nationale la protection de cette « marche des troupeaux *transhumants* » dans une petite liste de départements voisins ⁶. Des sondages rapides autour de cette date montrent : que le mot ne figure ni dans l'article *laine* de *l'Encyclopédie* de Diderot (1751-1772), qui fait pourtant une large place aux productions espagnoles, ni

^{4.} Le Robert de la langue française, 2^e édition, 1985, tome IX, p. 438 : de l'espagnol trashumar, de *tras* « au-delà » et du latin *humus*, « terre ». Cette étymologie se répète dans tous les dictionnaires, elle est directement héritée de la formulation que donne le *Diccionario de autoridades* dès 1737 pour le verbe « *Trashumar* : v. a. Passar el ganado de lana desde las dehessas, en que pastan a las montañas, par invernar, o al contrario. Es formado de la preposicion tras, y el nombre, *Humus* Latino, que significa la tierra. Lat. *In pascua transmittere, vel transvehere, aut traducere* » (*Diccionario de autoridades*, Madrid, Real Academia Española, 1737 ; fac-simile Madrid, ed. Gredos, 1984).

^{5.} Trésor de la langue française, Paris, Gallimard, 1994, tome 16, p. 515-516.

^{6.} F. Gerbaud, Ch. Schmidt (éd.), *Procès-verbaux des comités d'agriculture et de commerce de la Constituante, de la Législative et de la Convention*, Paris, Imprimerie Nationale, 19061937, tome 2, p. 229, 9 mai 1791. Les départements concernés sont : les Bouches-du-Rhône, le Var, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, le Gard et l'Hérault. Le mot « transhumants » est en italique dans le texte. Nouvelle demande au sujet du pâturage des troupeaux transhumants le 22 juin 1792.

dans l'article *troupeaux*, pourtant écrit par un méridional (le mot utilisé est « transmigration ⁷ »); qu'il est absent de l'*extrait de l'instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux* de Daubenton (1794) ⁸; qu'il ne s'impose pas non plus, en 1794, au premier traducteur d'Arthur Young dans le passage consacré à la comparaison des mouvements des moutons provençaux et espagnols, là où Henri Sée l'emploiera en 1931 ⁹; qu'il apparaît en revanche à plusieurs reprises, sous la forme d'une transcription directe de l'adjectif espagnol *trasumantes*, dans l'édition de 1770 du monumental *Traité des bêtes à laine* de Carlier ¹⁰.

Quelle géographie dessinent ces premières mentions ? Chez l'abbé Carlier, elles s'appliquent clairement aux seuls « troupeaux d'Espagne à toison fine ». Ce sont eux qui « sont distingués des autres par le nom de *Trasumantes* 11 ». Une aire est donc tracée – « une partie de la Castille neuve, aux environs de Ségovie et en divers cantons de la Castille vieille, depuis Burgos en suivant les montagnes ou la *Siera de Urbion* jusqu'aux frontières d'Aragon et de la Navarre [...] » – avec ses marges (Aragon, Estrémadure). Quarante-trois ans plus tard, la *Description des Pyrénées* de Dralet, conservateur des Eaux et Forêts à la fois attentif aux questions d'élevage sur la chaîne et proche de l'Espagne, ne mentionne encore le terme qu'en italiques, et le limite lui aussi à la Péninsule : « On distingue les bêtes à laine espagnoles en deux grandes classes savoir : les mérinos ou *transhumans*, ou troupeaux voyageurs, et les *estantes* ou moutons

^{7. «} Quand ces pluies nous manquent avant ou peu après la recolte, il faut (on le fait par précaution pendant les étés) faire transmigrer nos troupeaux dans les montagnes éloignées, où l'humidité & le tems frais entretiennent des pâturages toujours verdoyans, ou bien se contenter, sans les changer de climat, de les faire descendre dans les plaines fertiles, pour les y nourrir pendant l'été » (Encyclopédie, t. XVI, p. 714 et sq.). L'auteur, Guillaume Barthès, propriétaire narbonnais, fait une description fine des pratiques pastorales en vigueur alors sur le massif de la Clape (cf. D. Fabre, « La longue durée pastorale sur le plateau de Lacamp. Quelques réflexions », dans J. Guilaine (dir.), *L'abri Jean Cros*, Toulouse, Centre d'anthropologie des sociétés rurales, 1979, p. 447455, p. 452 et note 16).

^{8.} Paris, Imprimerie Didot le jeune, an 2.

^{9.} Voici la traduction de François Soulès dans l'édition de 1794 (Arthur Young, *Voyages en France pendant les années 1787-88-89 et 90*, Paris, Chez Buisson, tome 3, p. 82): « Il y a dans la Provence une aussi grande émigration de moutons qu'en Espagne » ; et celle d'Henri Sée: (Arthur Young, *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*, Paris, Armand Colin, 1931, tome 2, p. 773): « Il y a, en Provence, une transhumance de moutons aussi régulière qu'en Espagne ».

^{10.} Claude Carlier, *Traité des bêtes à laine ou méthode d'élever et de gouverner les troupeaux aux champs et à la bergerie*, Paris, Vallat la Chapelle, 1770, 2 tomes. Je me suis orientée dans cette littérature grâce à Michel Vanderpooten, *Éléments techniques d'une révolution agricole*, Toulouse, thèse dactylographiée, 3 volumes, 2001. 11. *Ibid.*, p. 83.

sédentaires 12. » Observons que chez les deux auteurs, le mot demande explication : « Dans le vrai tout ce bétail, surtout celui de Ségovie, n'a pas de patrie : il est toujours ambulant 3 » précise Carlier, tandis que Dralet donne cette équivalence de « troupeaux voyageurs ». Fait plus révélateur encore, dans les deux cas comme dans celui de la première traduction française d'Arthur Young, le mot ne s'applique pas aux mouvements de troupeaux, pourtant considérés comme comparables, que l'on connaît en France. Le texte français de Young parle pour la Provence d'une « aussi grande émigration de moutons qu'en Espagne » alors même que l'auteur développe les traits qui rapprochent les deux pratiques – le nombre de bêtes, l'amplitude des déplacements, la question de la stabulation hivernale - et achève sur l'examen d'un « troupeau de race espagnole » récemment introduit dans la province ¹⁴. Carlier se réfère à Varron pour attester l'ancienneté de la coutume qui oblige les bêtes des provinces méridionales « de changer deux fois l'an de demeure et de passer sucessivement (sic) de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine » ; note que « les Romains appeloient Æstivatio ces sortes de transmigrations »; que « les Espagnols pratiquent aussi cette méthode »; et annonce que « les détails contenus dans le dénombrement feront connoître que la même chose s'exécute en Dauphiné, en Auvergne et en Provence, dans le Languedoc et dans le Roussillon ¹⁵ ». Mais nulle part dans ces monographies très fournies du « dénombrement » consacrées au Roussillon, à la Provence et au Languedoc, le mot n'apparaît, alors même que les déplacements de troupeaux sont abondamment décrits ¹⁶.

Finalement, l'absence d'application du terme « transhumant » à des animaux du territoire français, dans cet examen préliminaire évidemment trop succinct, souffre pour l'instant deux exceptions. L'une est cet emploi qu'en font les Citoyens des Bouches-du-Rhône en 1791 et 1792, l'autre figure dans Carlier et concerne l'Ouest pyrénéen : « Feu M. D'Etigny Intendant de Béarn, ayant remarqué de l'analogie entre les pâturages du Béarn et ceux d'Espagne, se détermina à faire l'acquisition de plusieurs béliers Trasumans à toison fine, qu'il tira de l'Estramadure. Il les accoupla avec des brebis Béarnoises plus fortes de corsage, mais inférieures en qualité de laine. [...] Flatté du succès, M. d'Etigny s'occupa du soin d'accroître cette branche mitoyenne, et en envoya des élèves dans plusieurs provinces 17.»

12. Dralet, *Description des Pyrénées*, Paris, Arthus Bertrand, 1813. 13. C. Carlier, *op. cit.*, p. 83. 14. A. Young, *op. cit.* (1794), tome 3, p. 82-84. 15. C. Carlier, *op. cit.*, p. 269-270. 16. *Ibid.*, p. 588-641. 17. *Ibid.*, p. 651.

Provence et Béarn, ces deux îlots dessinent, à titre d'hypothèse, un cadre à cette « transmigration » du terme. Celui-ci semble suivre très étroitement les premières importations de mérinos, du moins les premières importations répertoriées dans la littérature des traités et mémoires, nombreux, que le second XVIII^e s. produit sur l'amélioration des bêtes à laine du Royaume. L'importation d'Etigny daterait de 1762, celle du baron de la Tour d'Aigues, en Provence – « 400 brebis [qu'il] fit venir de Segoviane » – des alentours de 1755 ¹⁸. Elles paraissent les plus connues de cette époque de tâtonnements, qui précède immédiatement l'importation du domaine de Rambouillet de 1786 ¹⁹.

Que signifierait, si elle se confirmait, cette émergence du mot en France dans le contexte du programme agricole des Physiocrates ? Il faudrait pouvoir en tracer précisément les contours, saisir les idées et les préceptes qu'il emporte. On se bornera pour l'instant à noter la faible dimension spatiale du terme. Pour l'abbé Carlier, le qualificatif *trasumantes*, même s'il est indissociable d'un mode de vie et de conduite, est visiblement centré sur une notion de race : ce sont « les troupeaux d'Espagne à toisons fines ». Pour être plus exacte, il semble répondre à un compromis, instable, entre les aptitudes de l'espèce et leur réalisation par l'espace. L'adjectif emporte bien l'idée d'une distance, puisque cette finesse de la laine ne s'exprime qu'entretenue par l'itinérance : « Les bêtes trasumantes qui ne passent pas alternativement des pâturages d'été dans les pâturages d'hyver dégénerent d'une année à l'autre, au point qu'après trois ans de ce séjour forcé ce bétail et celui qui en provient change de nature, et est réputé commun ou *estante* ... » Mais cette distance compte si peu qu'elle ne suscite aucun précepte pratique du *Traité*. Pourquoi ? Sans doute est-ce la référence anglaise qui désarme le mot. Si l'exemple espa

^{18.} L'importation d'Etigny, outre chez Carlier, est mentionnée dans un *Mémoire laine* de Monsieur de Tolozan du 15 janvier 1786. L'importation du baron de la Tour d'Aigues figure dans les *Observations sur la Lettre en Forme de Mémoire envoyée d'Aix à M. le controleur général par M. de la Genière, en date du 1^{er} décembre 1767. Ces deux références se trouvent dans : Louis et Jeannine Reveleau, La quête des bêtes à laine fine et en particulier en France au XVIII siècle, préparant la mérinisation, <i>Élevage d'hier, élevage d'aujourd'hui, Mélanges d'ethnozootechnie offerts à Bernard Denis*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 121-138 : p. 127. Arthur Young, qui visitera 35 ans plus tard la Tour d'Aygues, y trouvera les moutons « très négligés » (A. Young, *op. cit.*, traduction d'H. Sée, 1931, tome 2, p. 773).

^{19.} P. Bonnaud, « Le voyage en Espagne et la mort de François Hilaire Gilbert », *Ethnozootechnie*, n° 44, p. 77-122. Voir aussi du même auteur, *La vie et l'œuvre de François-Hilaire Gilbert (1757-1800), Ethnozootechnie*, hors-série n° 5 (2004).

^{20.} Carlier, op. cit., p. 85. Le texte de la p. 85 porte la durée de sept ans mais elle est rectifiée dans les errata (p. V) en trois ans.

gnol met l'accent sur l'étendue ²¹, les Anglais aussi excellent dans la finesse des laines. Or la comparaison entre ces deux peuples, à prendre en modèles pour l'amélioration de l'élevage ovin, révèle en des termes plus généraux ce qui les rassemble : sous différentes formes, c'est aux « exercices habituels d'une vie presque sauvage ²² » qu'ils doivent la supériorité de leurs troupeaux. Au-delà de la mobilité, une équivalence est posée, c'est l'élevage en plein air qui doit constituer le sujet central d'inspiration pour les Français. « Les Anglois ne pouvant pas imiter les Espagnols font parquer les troupeaux de différentes manières relatives aux saisons, tant pendant l'été que pendant l'hyver ²³ »; « ces animaux bivaquent presque toute l'année, excepté pendant les neiges et pendant les pluyes continues de l'hyver dont on les garantit par de simples appentis ; encore arrive-t-il souvent, à cause de la douceur du climat, qu'on leur refuse ces abris ²⁴.»

Ainsi s'expliquerait peut-être ce qui constitue le paradoxe le plus étonnant de l'émergence et de la diffusion du terme : le contexte idéologique a priori profondément défavorable, tant en France qu'en Espagne, dans lequel il se répand. Les notions et les pratiques pour nous les plus immédiatement attachées au mot, celles qui fondent le pastoralisme extensif, ne figurent-elles pas, en effet, parmi celles auxquelles les agronomes des Lumières se sont montrés le plus hostiles ? Basée sur une exploitation itinérante des ressources végétales sans cultures fourragères ni herbagères, inconcevable sans l'étendue et la diversité des propriétés et des usages collectifs, articulée au parcours et à la vaine pâture, qu'incarne la transhumance sinon l'envers du programme physiocratique ²⁵? Le paradoxe est encore plus frappant au regard de l'histoire espagnole puisque si cette

^{21.} *Ibid.*, p. 84 : « L'immensité des terres incultes offre aux troupeaux une longue suite de pâturages contigus, où les Inspecteurs et les Bergers font voyager ce bétail d'un bout à l'autre de l'année. »

^{22.} Ibid., p. 36.

^{23.} *Ibid*.

^{24.} Ibid., p. 88.

^{25.} Intensification de la culture du blé, développement de l'élevage bovin et ovin, accroissement des productions fourragères par l'amélioration des prairies naturelles mais surtout par la multiplication des prairies artificielles et la suppression des jachères, constituent les principaux aspects agronomiques du projet agricole des physiocrates. Il repose aussi sur des mesures visant à garantir la continuité et l'individualité de l'exploitation et la plénitude de la propriété foncière individuelle. La généralisation de la faculté d'enclore, la suppression de la vaine pâture et du parcours, le partage des communaux, du côté de l'exploitation, la disparition de la multitude des « copropriétés féodales » qui pèsent sur les terres, la fin des indivisions, l'aliénation du domaine royale, du côté de la propriété, doivent permettre d'atteindre ces objectifs (d'après Georges Weulersse, *La physiocratie à l'aube de la Révolution, 1781-1792 (introd. bibliogr. et rév. des textes par Corinne Beutler)*, Paris, éditions de l'EHESS, 1985, notamment chapitre 2 et table analytique p. 440-441).

chronologie s'avérait exacte, le mot se répandrait à l'extérieur de la Péninsule au moment précis où, à l'intérieur, l'institution qui s'offre comme son modèle, la Mesta, subit les attaques qui conduiront quelques décennies plus tard à sa dissolution définitive (1836). Or c'est au nom de principes formulés dans des termes proches de ceux des physiocrates français que les agrariens ibériques partent en guerre contre l'assemblée des éleveurs ²⁶: instauration d'une liberté économique à l'encontre de laquelle vont les privilèges abusifs dont elle jouit ; défense d'une propriété pleine et entière que grèvent ses droits d'accès aux terres d'autrui ; augmentation de la production, intensification des cultures et extension des défrichements, qui imposent le partage des propriétés collectives ²⁷.

La transhumance serait donc nommée au moment où les éléments qui la constituent connaissent les plus violents assauts. Nous resterons sur ce paradoxe, symptomatique peut-être, provisoire sûrement, puisqu'il tient essentiellement à notre ignorance des débats ²⁸. Soulignons seulement que la faiblesse des enjeux spatiaux autour du mot, dans les premiers contextes où nous l'avons relevé en France, est sans doute l'une des raisons de l'absence de controverse. S'ils mentionnent l'existence de migrations saisonnières des troupeaux dans certaines contrées du sud du Royaume, les promoteurs des importations de mérinos ont déjà tranché, parmi les modes d'élevage en plein air, pour l'adoption des façons anglaises : c'est par l'intensification des cultures fourragères et par l'enclosure que doit passer l'amélioration des bêtes à laine et François-Hilaire Gilbert, l'un des plus ardents défenseurs de l'introduction de la race d'Espagne est aussi l'auteur d'un traité des prairies artificielles ²⁹. Mais l'impression est peut-être biaisée. Face à ces agronomes septentrionaux, n'existe-t-il pas un emploi méridional plus polémique ou revendicatif du

^{26.} Voir par exemple Máximo Diago Hernandez, *Mesta y trashumancia en Castilla (siglos XIII a XIX)*, Madrid, Arco/Libros, 2002.

^{27.} Sur ce sujet, voir Marla Teresa Pérez Picazo, « Propriété collective et "désamortissement" en Espagne (1750-1900)», p. 197-215 dans le beau volume dirigé par Marie-Danielle Demélas et Nadine Vivier, *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914). Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes, PUR, 2003.

^{28.} Máximo Diago Hernandez souligne à propos de la Mesta que les attaques de Jovellanos lui-même ne sont pas dirigées contre l'élevage transhumant en soi – il le reconnaît comme la solution la plus adaptée à certaines régions – mais contre les privilèges démesurés qui lui sont accordés, au détriment notamment de l'agriculture (M. Diago Hernandez, *op. cit.*, p. 36-37). L'expansion du mot et du concept, en France, s'accompagne certainement d'un tri qui permet la dissociation ou le retournement, quand nécessaire, des débats sur la transhumance et de ceux sur les terres collectives.

^{29.} F.-H. Gilbert, Recherches sur les espèces de prairies artificielles qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en France, 1 ere édition dans Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique publiés par la Société royale d'agriculture de Paris, 1788.

mot ? Il n'est pas si sûr que les éleveurs d'Arles dans leur adresse à la Constituante l'utilisent sans visées politiques et sans projections sur l'espace 30...

«LA TRANSHUMANCE DES GÉOGRAPHES »

« Il y a plusieurs transhumances : les géographes en distinguent au moins deux, peut-être trois » prévient Braudel, avant de balayer d'un revers de plume et comme pour se défaire de ce carcan, toute tentative de nomenclature trop serrée : « En fait, il est impossible d'épuiser la réalité dans une classification rigide. La transhumance met en jeu toutes sortes de conditions, physiques, humaines, historiques ³¹.» Est-ce le poids de ces lignes ? Dans la deuxième moitié du XX es., il n'est guère, en France, d'écrit d'historien ou d'ethnologue qui, traitant de la transhumance, ne la rapporte de manière explicite ou implicite à cette définition moyenne, attribuée de façon générique « aux géographes ». Le procédé a deux conséquences au moins : il naturalise une classification savante ³² – la « transhumance directe » et la « transhumance inverse » deviennent des « formes traditionnelles » – ; il occulte les autres propositions et la vivacité des débats qu'au sein des géographes, la mise en ordre des formes de mobilité pastorale a suscités. Or cette classification des faits géogra

30. Le traitement par Marc Bloch du cas provençal est en tout cas significatif d'une forte sensibilité historiographique à cette question : la victoire de l'individualisme agraire contre les servitudes collectives y est datée du XV s. et cette précocité s'explique par une réaction des cultivateurs aux abus des nourriguiers qui détournent à leur profit la compascuité. Le dossier n'a-t-il pas été lu par l'historien au prisme de débats plus tardifs ? Les analyses de Michel Derlange montrent en tout cas, tout au long du XVIII s., une forte implication des juristes, très présents au sein des conseils des communautés, dans les conflits autour des terres collectives (Michel Derlange, *Les communautés d'habitats en Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Toulouse, PUM, éd. Eché, 1987, p. 443-461). Marc Bloch écrit par ailleurs au moment précis de la définition de la transhumance par les géographes. Il emploie parfois la même rhétorique qu'eux, rhétorique que l'on retrouve aussi depuis longtemps contre la Mesta : « la destruction, en Provence, de l'ancien système de pacage communautaire fut un épisode de la lutte éternelle du cultivateur contre l'éleveur – on oserait presque dire du sédentaire contre le nomade » (M. Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1988 [1931], p. 230).

31. F. Braudel, La Méditerranée..., op. cit., tome 1, p. 78.

32. Même lorsqu'il s'agit d'en contredire les termes formels : quand Pierre Coste et Noêl Coulet, confirmant en cela l'hypothèse de Braudel, démontrent l'antériorité de la transhumance « inverse » sur la transhumance « directe » en Provence, ils entérinent encore la dichotomie – géographique – qui distingue et oppose ces deux « courants » de circulation.

phiques est bien l'enjeu d'un moment, comme le soulignait avec humour Raoul Blanchard en 1934 ³³, et comme l'ont remarquablement analysé depuis O. Soubeyran et V. Berdoulay ³⁴. Peut-être alors n'est-il pas inutile, pour qui soupçonne le mot d'ambiguïtés, de tenter une percée vers ces quelques décennies où l'on discuta ardemment de sa définition. Lorsque les géographes s'en emparent, comment construisent-ils la transhumance ?

C'est Philippe Arbos, dans sa thèse sur La vie pastorale dans les Alpes françaises (1922), qui définit les trois types de transhumance (p. 563). Encore ne sont-ils pas tout à fait ceux que retiendra Braudel, qui reprendra bien les formes normale (de la plaine à la montagne l'été) et inverse (de la montagne à la plaine l'hiver), mais optera en troisième place pour une transhumance mixte (point de départ situé à mi-pente), là où Arbos évoquait une transhumance commerciale (à vocation d'embouche). Peu importe. Avant d'être ainsi subdivisée, la transhumance avait d'abord été située dans un ensemble plus large (p. 5-15). Encadrée d'un côté par le nomadisme, de l'autre par « la vie pastorale de montagne », elle figure parmi les trois variétés de migrations que compte « la vie pastorale », genre de vie défini par une dominante d'élevage mais sans pâturages intensifs et avec des déplacements périodiques des troupeaux (p. 5). Cette division de la vie pastorale en trois groupes - nomadisme, transhumance, vie pastorale de montagne -, puis, au niveau inférieur, de la transhumance en trois formes – normale, inverse, commerciale – et de la vie pastorale montagnarde en trois types – « Savoyard », « Préalpes méridionales », « Alpes provençales » – énonce assez clairement la nature du projet. Il est taxinomique, l'ordonnancement et le découpage des genres de vie et de leurs variantes s'opèrent selon leurs proximités formelles et leurs degrés de parentés. Pourtant, quelque chose coince.

C'est en quatrième partie de son Livre III, dont les trois précédentes sont consacrées à décrire les trois grands genres de vie montagnards (savoyard, etc.), que Philippe Arbos aborde la transhumance. La place paraît logique : on change de branche dans l'arborescence. Mais si nomadisme et transhumance se différenciaient par une série d'oppositions claires dont la principale porte sur la nature et l'étendue du groupe social

^{33. «} Je signale aussi à ceux qui cherchent une classification des montagnes la clé que donne Bernardin de Saint-Pierre : montagnes en réverbères (Finlande), en parasols (Ethiopie) ; montagnes hyémales aux lits relevés vers le ciel en feuilles d'artichaut (Alpes) ; hyémales en gouttières (Spitzberg) ; [...] » (Raoul Blanchard, Compte-rendu critique de Claire-E Engel, Ch. Vallot, *Les Ecrivains de la Montagne*, dans *Revue de Géographie alpine*, 1934, t. XXII, p. 861). 34. V. Berdoulay, O. Soubeyran, « Lamarck, Darwin et Vidal : aux fondements naturalistes de la géographie humaine », *Annales de géographie*, n° 561-562, 1991, p. 617-634.

qui accompagne les troupeaux - groupe humain entier dans le premier cas, bergers spécialisés dans le second ³⁵ –, la ligne de démarcation de ces deux genres de vie avec la « vie pastorale de montagne », passe, elle, sur un autre plan. Les critères de discrimination ne portent plus sur la nature des faits mais sur leur échelle. Définie par son aire géographique restreinte au seul espace intramontagnard, la « vie pastorale de montagne » réplique en son sein, mais à la manière de modèles réduits, la transhumance et le nomadisme : « Ainsi nous retrouvons dans la montagne les deux formes de vie déjà analysées : tantôt, comme dans le nomadisme, le groupe humain se déplace avec le groupe animal; tantôt, comme dans la transhumance, il laisse les bestiaux évoluer en dehors de lui. Mais toujours, à la différence des nomades, les montagnards ont des demeures attachées au sol, et leurs bestiaux, à la différence des transhumants, vivent une partie de l'année uniquement à l'étable, en consommant les foins fauchés 36. » Cette réplication n'est donc pas une simple reproduction. La transposition d'une échelle à l'autre a réalisé une mutation, dont le modèle est presque génétique : nomadisme mais à maisons, transhumance mais à fourrage, les caractères se sont appariés autrement. Dix ans plus tard, dans un long compte-rendu des ouvrage et article consacrés par Jules Blache aux problèmes de classification des migrations pastorales montagnardes 31, Philippe Arbos reconnaîtra lui-même la difficulté qu'il avait éprouvée dans sa thèse à ce sujet précis, difficulté proche peut-être de celle que ressent tout taxinomiste à l'endroit des objets hybrides : « C'est ce que j'avais appelé, d'une expression qui pouvait ne pas être sans ambiguïté, "la vie pastorale de montagne 38,". »

Comment saisir les raisons de cet embarras à nommer et à classer, qui tient vraisemblablement à une impossibilité logique impliquant à la fois l'aval et l'amont du système proposé par Arbos ? Fondée sur un rapport entre distance et groupes sociaux, son organisation des faits géographiques ne révèle ses limites que lorsque Jules Blache en propose une

^{35.} Philippe Arbos, *La vie pastorale dans les Alpes françaises. Étude de géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 1922, p. 7. Cette distinction est empruntée, dit-il, à Augustin Ber-nard et N. Lacroix. Les autres traits du nomadisme sont la maîtrise des lieux d'étapes et une appropriation collective du sol (les surfaces pâturées sont « une dépendance du groupe » dit Arbos en citant Vidal de la Blache) ainsi que l'aspect toujours très marginal de l'agriculture, lorsqu'elle existe (culture de céréales à cycle court comme le millet par exemple).

^{36.} Arbos, La vie pastorale, p. 13.

^{37.} Jules Blache, *L'homme et la montagne*, Gallimard, 1933 ; Jules Blache, « Les types de migrations pastorales (essai de classification) », *Revue de géographie alpine*, tome 22, 1934, p. 525-531.

^{38.} Ph. Arbos, « Compte-rendu critique de l'homme et la montagne, de Jules Blache, » *Revue de géographie alpine*, tome 22, 1934, p. 853.

autre, qui donne la primauté au milieu. Prenant comme premier critère l'articulation entre saison sèche et étagement ³⁹, celui-ci sépare nettement l'estivage – et son affouragement hivernal – du nomadisme et de la transhumance. Tâchant de clarifier son système, Arbos répond en réaffirmant l'homologie des deux niveaux et ce rapport à la distance comme premier. D'accord pour le terme estivage, dit-il en substance, mais en le définissant comme l'ensemble des migrations intramontagnardes, avec une distinction interne entre « petit nomadisme » et « petite transhumance », le « grand nomadisme » et la « grande transhumance » s'attachant alors au « balancement entre les régions extérieures aux montagnes et les montagnes elles-mêmes. La solidarité qu'il [ce balancement] crée entre des pays étrangers les uns aux autres et qui sont complémentaires du fait de leur opposition non seulement a une signification en elle-même, mais elle détermine ces déplacements de grande ampleur, qui sont en somme à la fois un élément du paysage et un élément de la vie ⁴⁰ ».

Nulle part plus que chez Arbos, sans doute, la définition de la transhumance ne repose sur la notion de coupure ; et nulle part sans doute, elle n'est plus paradoxale. Si le nomadisme, en effet, maintient l'union du groupe humain et du groupe animal et si les migrations intramontagnardes, lorsqu'elles disloquent les deux groupes, les conservent à faible distance l'un de l'autre, la transhumance, elle, opère un double « dédoublement ». Elle « sépare les deux groupes [animal et humain] l'un de l'autre, précisément parce que son oscillation annuelle s'accomplit entre deux zones de pâturages que séparent des espaces consacrés à des formes d'exploitation différentes ». Là résident peut-être la contradiction majeure, et la gêne du taxinomiste : la transhumance d'Arbos n'a qu'un rapport métaphorique à la distance géographique. Fondée sur un partage social

^{39.} Définissant l'estivage par une alternance entre stabulation (donc affouragement) et pâturage, il l'oppose aux différentes formes de nomadisme et transhumance, qu'il parvient à classer à l'échelle mondiale selon l'emplacement de la saison sèche en latitude, altitude et dans le calendrier (*cf.* son tableau synthétique dans « les types de migrations pastorales montagnardes », *art. cit.*, p. 526).

^{40.} Ph. Arbos, « Compte-rendu critique de l'homme et la montagne, de Jules Blache, » *art. cit.*, p. 853. La nuance permet un renversement complet du classement : l'estivage redevient une migration intramontagnarde, l'équivalent de « la vie pastorale de montagne » à l'intérieur de laquelle la dichotomie nomadisme /transhumance retrouve sa place, comme fondatrice des différents formes d'adaptation montagnardes. Ce choix d'appliquer le concept de nomadisme aux systèmes valléens caractérisés par le déplacement cyclique des populations entre des habitats situés à différents paliers d'altitude, est aussi celui qu'affirmait Jean Brunhes (J. Brunhes, P. Girardin, « Les groupes d'habitation du Val d'Anniviers comme types d'établissements humains », *Annales de Géographie*, 1906, p. 329-351). Entre saison sèche et distance, la lutte pour l'affirmation d'une « géographie humaine » constitue bien l'un des enjeux principaux du débat

qui est un partage de civilisation – entre agriculteur et pasteur –, elle incarne et redouble cet écart maximal en le projetant dans l'espace mais l'espace n'est pas premier. Que disait la répétition de la transhumance à deux échelles distinctes, sinon sa relative indifférence aux questions d'échelle? C'est ailleurs et sur un autre plan, par l'écriture d'un véritable tableau, que s'opère la coupure. Dans l'entre-deux des zones pastorales dont ils n'ont pas la maîtrise puisqu'il est occupé par les « populations dont on traverse le territoire », les bergers transhumants, effectuant « leur trajet d'une traite », passent au plus vite, presque sans « impedimenta », pour éviter « les conflits, déjà trop fréquents ⁴¹ ». Dans cette distance exacerbée, la transhumance est construite comme lieu de l'altérité absolue : « C'est bien, en effet, comme une caravane d'étrangers, d'étrangers venant du bon pays où l'on récoltait l'huile d'olive et où les navires apportaient le sucre d'outremer, d'étrangers taillables à merci que les gens des Alpes paraissent avoir considéré les troupeaux transhumants ⁴².»

Il faudrait pouvoir nuancer, parcourir les presque deux cents pages qu'Arbos consacre aux genres de vie intramontagnards et qui disent son objet central (saisir du point de vue de la géographie humaine la combinaison des facteurs qui président à l'extrême variété des faciès valléens ⁴³), évoquer les propositions alternatives des auteurs pyrénéens : leur insistance en contrepoint sur les lies et passeries comme sur le lieu d'une continuité outrepassant les frontières ⁴⁴ ; leur apparente indifférence, parfois, aux classifications élaborées dans les Alpes ⁴⁵. On ne peut

^{41.} Ph. Arbos, *La vie pastorale*, p. 9 (pour cette citation et celles qui précèdent dans ce paragraphe). 42. *Ibid.*, p. 571.

^{43.} Charles Parain expose de façon claire et synthétique les objectifs de Philippe Arbos dans « Esquisse d'une problématique des systèmes européens d'estivage à production fromagère », *Outils*, *ethnies et développement historique*, Terrain / Éditions sociales, Paris, 1979, p. 373-401 (p. 374).

^{44.} Depuis J.-F. Bladé, « Essai sur l'histoire de la transhumance dans les Pyrénées françaises », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, VII, Année 1892, Paris, 1893,

p. 301-315. Rappelons le jalon essentiel que constitue l'analyse d'Henri Cavaillès : « Une fédération pyrénéenne sous l'Ancien Régime. Les traités de lies et de passe-ries », Revue historique, t. CV, 1910, rééditée dans Lies et Passeries dans les Pyrénées, Tarbes, 1986, p. 1-67. Pour les positions actuelles, voir le volume consacré au sujet par les Annales du Midi, 2002, vol. 114, n° 240.

^{45.} Les questions d'échelle des déplacements ne tiennent à peu près aucun rôle dans l'article que Th. Lefebvre consacre aux Basses-Pyrénées (Th. Lefebvre, « la transhumance dans les Basses-Pyrénées », *Annales de Géographie*, t. 37, année 1928, p. 35-60). Le terme transhumance recouvre chez lui des mouvements relevant indifféremment de la transhumance et de l'estivage aux sens canoniques de ces termes. Il s'intéresse en revanche particulièrement aux conditions politiques (communautés de vallées) et sociales (force du voisinage, place des cadets) qui sous-tendent une réciprocité entre « la transhumance d'été » et « la transhumance d'hiver ». Contrairement à Lefebvre,

anticiper sur ce que livrerait l'analyse de ces débats, sauf à souligner un effet manifeste de ce jeu de miroirs : loin de dissoudre cette construction de la transhumance comme incarnation de l'altérité, il apparaît comme le lieu même où elle se cristallise. Tout se passe comme si, quelle que soit la position adoptée, la création de cette figure importait plus que son contenu, comme si elle répondait à une nécessité : forger un outil qui permette de penser l'écart, qui façonne le centre et la marge et organise leur articulation. De cette transhumance-là – le paradoxe n'est qu'apparent , l'espace est donc singulièrement absent : le raisonnement circulaire sur la distance l'exclut de son champ. Arbos ne produit à son sujet qu'une seule carte qui consiste non à tracer les déplacements des troupeaux mais à plaquer sur la grille des vallées dont il dresse la typologie des trames indiquant son intensité (p. 592). Superposée au dessin de ces petits pays découpés au sein des montagnes, elle n'a pas de prise sur eux comme ils n'ont pas de prise sur elle : elle n'élargit même pas le cadre jusqu'aux pâturages d'hiver.

Si les travaux de Philippe Arbos, et l'écho que leur a donné Braudel ont beaucoup influé sur la formalisation du concept, on ne saurait achever cette exploration préliminaire du mot sans se pencher, chez les géographes ou assimilés, sur un article encore ⁴⁶. Publié en 1910, il figure non seulement comme la référence la mieux partagée des auteurs postérieurs ⁴⁷, mais aussi comme la pierre d'attente ou l'aiguillon des problématiques que ceux-ci développeront – ou éviteront – par la suite. Il s'agit du travail d'André Fribourg sur « La transhumance en Espagne ⁴⁸ ». Pour qui n'a guère fréquenté que les thèses de géographie humaine portant sur la montagne, l'article de Fribourg est de prime abord surprenant et par autre chose encore que sa concision, son économie, sa vivacité. Il faut prendre la peine d'y rentrer pour saisir ce qu'il met en place, et l'attrait qu'il semble avoir exercé sur les générations suivantes.

Cavaillès se réfère explicitement à Arbos et à une acception de la transhumance réservée aux mouvements qui débordent des montagnes (H. Cavaillès, *La transhumance pyrénéenne et la circulation des troupeaux dans les plaines de Gascogne*, Paris, Armand Colin, 1931, p. 4). Cela ne l'empêche pas de qualifier occasionnellement d'inverse (p. 9) la transhumance ascendante (de la plaine à la montagne), ce qui se comprend dans le contexte d'une historiographie pyrénéenne centrée jusqu'alors sur les mouvements de descente des troupeaux.

- 46. Parmi les articles contemporains visiblement marquants en termes de définition, il en est notamment un que nous n'avons pu consulter : E. de Martonne, « La vie pastorale et la transhumance dans les Karpathes méridionales ; leur importance géographique et historique », Zu Friedrich Ratzel Gedächtnis, 1904, p. 227-245.
- 47. Avec toutefois l'article et l'ouvrage (parus la même année et dotés du même titre) d'Augustin Bernard et N. Lacroix, auxquels Fribourg aussi fait référence (cf. note 54).
- 48. André Fribourg, « La transhumance en Espagne », *Annales de géographie*, 1910, p. 231244 et deux cartes en fin de volume.

LA TRANSHUMANCE COMME MODÈLE SPATIAL

Définie rapidement en note ⁴⁹ la transhumance est abordée en trois parties équilibrées, avec l'objectif énoncé de s'interroger sur les raisons de sa naissance, sur son histoire et sur ses transformations actuelles. Les trois questions n'occupent cependant que les deux premières parties car la troisième est consacrée à une mise en perspective comparative des évolutions espagnoles au sein du bassin méditerranéen (Afrique du Nord, France, Italie).

Pour traiter les contextes physique et humain de l'émergence du phénomène, l'auteur décrit les violents contrastes que crée le relief, puis décline en trois temps les conditions sociales propices à l'éclosion et au développement de la transhumance : 1. Les guerres de la Reconquête qui favorisent l'élevage au détriment de l'agriculture ; 2. La paix du XII siècle qui voit naître la protection royale tout en détournant l'agressivité externe en une « lutte fatale entre pasteurs et sédentaires » ; 3. Le renforcement de l'institution et la constitution d'un corps de privilèges – de dépaissance, de circulation et fiscaux –, qui assurent les trois siècles de domination suivants (XVI -XVIII s.) et couvrent « peu à peu le pays d'un réseau serré de « cañadas », de « cordeles », de « veredas », de « descansaderos ».

La deuxième partie tend tout entière vers l'analyse de ce réseau et de ses dynamiques récentes de transformation. Elle consiste en un commentaire de deux couples de cartes. Les deux premières, élaborées par l'auteur à partir d'un « volume confus de statistique » sur *La ganaderia en España*, de 1891, représentent, province par province à l'échelle de l'Espagne, l'une la répartition du nombre total de moutons, l'autre celle du nombre de moutons transhumants. L'analyse spatiale des discordances entre les deux permet d'isoler quelques cas révélateurs de règles de distribution entre foyers de mobilités et lieux de pâturage : « La transhumance n'a pas pour cause unique la forte densité du mouton » (p. 236) ; « les centres de transhumance sont répartis presque symétriquement autour des pâturages d'hiver » (p. 238). Les deux cartes suivantes sont consacrées aux bouleversements introduits dans la géographie de la circulation des transhumants par l'apparition des voies ferrées. Au trois groupes de routes pédestres (Meseta, Gibraltar-Andalousie-Valence, Aragon), disjoints les uns des autres et dominés par une construction en lignes parallèles

^{49. «} Nous définissons la transhumance : le déplacement alternatif et périodique des troupeaux entre deux régions déterminées de climat différent. La transhumance peut être effectuée par le gros ou le petit bétail. Nous n'étudierons ici que la transhumance du mouton, la seule qui compte en Espagne » (p. 231).

d'orientation Nord-Sud, le chemin de fer substitue un réseau en étoiles de direction principale Est-Ouest dont les bifurcations rendent possibles toutes sortes de destinations. Cette adaptation réussie de la transhumance à la modernité résout un problème longtemps insoluble, l'utilisation alternée des pâturages d'hiver et des pâturages d'été « sans nuire à la culture des terres fertiles » (p. 241).

La troisième partie est clairement inspirée par la géographie coloniale et notamment par les travaux d'Augustin Bernard N. Lacroix . C'est dans une double perspective d'histoire et de prospective que le changement d'échelle s'effectue. Il s'agit, en effet, d'une part de replacer les trois territoires appelés en comparaison (Algérie, France, Italie) au sein des stades de développement que la transhumance espagnole documente, d'autre part d'envisager leurs évolutions possibles en fonction de ce positionnement historique. Ce nouveau cadre d'analyse conduit, par une série d'analogies, à l'explicitation du rôle de certains facteurs. La paix espagnole d'Alphonse IX équivaut à la paix française en Algérie ⁵¹, qui détourne les tribus de guerres constantes et permet à la transhumance de s'établir (mais non de se moderniser immédiatement, donc d'éviter l'hostilité entre pasteurs et sédentaires). La France est comparable à la Guipuzcoa pour ses transhumances pyrénéenne et languedocienne, à parcours restreint (signe de déclin), et à l'Aragon pour sa transhumance provençale, encore vivace mais elle aussi toutefois plus avancée qu'en Espagne. En Italie enfin, la transhumance a presque disparu dans le Nord, elle se meurt dans le Sud. Dans ces deux derniers pays, c'est devant la croissance démographique et l'expansion des terres agricoles qu'inéluctablement, elle s'éteint.

Mais l'histoire même se révèle inscrite dans l'espace et la clé de l'article est géographique : « On a souvent signalé cette particularité qu'offre la péninsule de constituer un trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, conclut Fribourg. À notre point de vue, nous pouvons dire que la trans-

^{50.} A. Bernard, N. Lacroix, « L'évolution du nomadisme en Algérie », *Annales de géographie*, t. XV, 1906, p. 152-163 ; et *Évolution du nomadisme en Algérie*, Alger et Paris, 1906.

^{51.} Paix française que certains aménageurs coloniaux comparent aussi à la paix romaine, censée avoir offert à l'Algérie sa période la plus florissante... et la plus boisée. L'incurie des indigènes est en effet responsable de la dégradation du paysage, selon un schéma dont on retrouve par ailleurs de larges échos dans l'historiographie alpine de la transhumance et les débats qu'elle a suscités (cf. notamment Jules Blache, « Déboisement » ou « Essartage », compterendu critique des articles de Th. Sclafert, « À propos du déboisement des Alpes du Sud » (Annales de géographie, LXII, 1933, p. 266-277, 350-360), Revue de géographie alpine, t. XXII, fasc. 1, 1934, p. 253-257. Pour l'Afrique du Nord, voir Diana K. Davis, « Desert 'wastes' of the Maghreb : desertification narratives in French colonial environmental history of North Africa », Cultural geographies, 2004, 11, p. 359-387.

humance espagnole figure exactement les stades de transition entre le nomadisme ou la transhumance aiguë de l'Afrique Mineure et la transhumance restreinte, modernisée et agonisante, de la France et de l'Italie » (p. 244).

Cartographie statistique, dynamiques morphologiques des réseaux, analyse spatiale à différentes échelles. Ce quelque chose en plus qui surprenait tant à la lecture d'André Fribourg, après celle de quelques-uns des géographes de l'école vidalienne, c'est incontestablement cette aisance à manier l'espace, à le placer au cœur, à y construire la transhumance comme objet et instrument de problématique. Est-il étonnant que l'expérience coloniale y soit mêlée ⁵²?

Le Trésor de la langue française, dans sa recension des premières apparitions du mot, mentionnait un « Rapport au Maréchal Vaillant », paru au Moniteur Universel le 8 avril 1868 (p. 493-494). Le mémoire est rédigé par Eugène Tisserand, directeur des établissements agricoles de la Couronne, et concerne le don par l'Empereur d'un troupeau de béliers et de brebis de la bergerie impériale de Rambouillet – de mérinos, donc – à l'Algérie. La question posée – « les moyens de favoriser l'amélioration des troupeaux indigènes » – suscite une réponse dont l'argumentaire tient en trois points. 1. La race algérienne de moutons est abâtardie mais susceptible d'améliorations, qu'il ne faut pas chercher à obtenir de croisements avec des moutons des prairies grasses (anglais, normands, etc.) mais avec des bêtes à laine fine. Le projet est d'autant plus légitime qu'« il n'est pas improbable que [...] ce soit des environs de Tlemcen, où existe encore la tribu des Beni-Merin, que soit partie la fameuse race des mérinos qui, après avoir fait la fortune de l'agriculture espagnole, a fait celle des régions les plus sèches de la France et de l'Allemagne ». 2. L'adéquation du projet à l'Algérie se fonde sur l'existence d'une faible population et d'une forte propension au nomadisme, en même temps que d'une augmentation démographique qui change progressivement la donne : les troupeaux se gênant bientôt les uns les autres, il convient de s'orienter vers un nouveau schéma. 3. La solution réside dans l'instauration d'une complémentarité entre une agriculture intensive irriguée menée par les colons en plaine, et le développement d'une transhumance du mouton mérinos réservée aux indigènes, dans l'arrière-pays des montagnes et des plateaux. Une telle disposition qui devrait permettre à la colonie française de concurrencer son alter ego australien, ménagerait « une plus-value au profit des Arabes », car dans une telle complémentarité – faite, ici aussi,

^{52.} André Fribourg, auteur de *L'Afrique latine*, Paris, Plon, 1922 est, quelques années plus tard, membre du conseil supérieur des colonies (Diana K. Davis, art. cit., p. 365 et note 32).

faut-il le souligner, de distance maximale – « l'œuvre du colon doit s'appuyer sur celle de l'indigène ».

Du « trashumant » des physiocrates, simple synonyme de « race à laine fine d'Espagne » (et donc de mérinos), au mérinos des projets politiques coloniaux, synonyme de « transhumant » comme vecteur d'un nouvel aménagement de l'espace, on saisit un peu mieux, grâce à ce jalon, comment le passage par l'Afrique et par le XIX^e s. – qui reste entièrement à explorer – a pu charger le mot d'une forte connotation spatiale, et inciter les géographes à s'en emparer ⁵³. Ils ne l'ont pas fait de manière unanime. De Fribourg à Arbos se dessinent des options et des sensibilités profondément différentes, que l'on comprendrait sans doute mieux en les organisant de part et d'autre du grand clivage qui structura la naissance de l'école française de géographie. Entre une géographie coloniale pensant et manipulant l'espace comme un projet d'une part, et d'autre part une discipline géographique en quête de légitimité scientifique et cherchant l'autonomie de ses systèmes explicatifs (l'espace par l'espace), les alternatives qui, à l'aube du XX e s., animent la « bataille des Annales ⁵⁴ », traversent aussi les définitions du mot transhumance. Ainsi doivent s'entendre les fluctuations du terme, susceptible de soustendre des propositions très diverses sur l'organisation de l'espace, allant de l'analyse des mutations d'un réseau à un discours tautologique sur la distance, expliquée par ellemême et sans autre référent spatial que métaphorique.

Nul doute que le mot, en retour, participe à l'élaboration de la discipline elle-même. Comme la montagne dont ils se saisissent pour son aptitude à décliner sur de faibles étendues des genres de vie différenciés, la transhumance constitue pour les géographes un laboratoire. Qu'y construisent-ils? Le beau compte-rendu par Maximilien Sorre du livre de Julius Klein ⁵⁵ offre la vision sans doute la plus exhaustive mais aussi la plus distanciée des problématiques que cet objet suscite. En insistant sur le rôle crucial du politique, dans une approche des dynamiques d'inter

^{53.} On reconnaît une filiation semblable des physiocrates aux géographes ruralistes autour des définitions de l'openfield et du bocage. Voir en particulier Élisabeth Zadora-Rio, « De la haie au bocage : quelques remarques sur l'Anjou », Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 671-682 ; ainsi que Samuel Leturcq, En Beauce, du temps de Suger aux temps modernes. Microhistoire d'un territoire d'openfield, thèse, dactyl., Paris I, 2001, en particulier p. 44-52.

^{54.} Je renvoie aux belles analyses d'O. Soubeyran, *Imaginaire, science et discipline*, Paris, L'Harmattan, 1997, ainsi qu'à celles de V. Berdoulay, *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*, Paris, CTHS, 1995 (re édition 1981).

^{55.} Max Sorre, « La Mesta d'après le livre de M.J. Klein », Bulletin hispanique, XXV, 1923, p. 237-252.

action entre milieu, pouvoirs et peuplement ; en remettant en cause les modèles trop simples, sur la nécessaire évolution du nomadisme vers la transhumance, sur les rapports entre migrations pastorales et stagnation agricole, sur les relations entre pastoralisme et déforestation ; en soulignant l'intérêt, pour une géographie de la circulation, d'une étude des routes de transhumance en lien avec les autres voies, Max Sorre dissout l'approche seulement classificatoire au profit d'une tentative d'appréhension globale du phénomène. Deux clichés majeurs – l'opposition du pasteur et de l'agriculteur, l'archaïsme absolu de la transhumance – volent alors en éclats. Ils sont aux yeux de Sorre les fruits d'un même anachronisme, une lecture au prisme « de la notion quiritaire de la propriété » (p. 237) en lieu et place d'une compréhension systémique de différentes formes d'exploitation extensives, imbriquées à différentes échelles (p. 247).

James Lewthwaite, il y a quinze ans, proposait d'analyser l'histoire du concept de transhumance à travers une grille assez simple, selon laquelle tout processus de recherche connaîtrait quatre phases successives, correspondant à quatre modes heuristiques ⁵⁶: 1. constitution du phénomène et classification de ses variantes; 2. recherche des causes (environnementales ou historiques) et des invariants; 3. approche systémique, avec changement de point de vue visant une compréhension globale des interactions, fondée sur l'écologie et l'anthropologie: 4. déconstruction du concept et intégration de son histoire à l'histoire du phénomène, relu autrement à partir des anomalies relevées dans les approches systémiques. Le modèle est caricatural, par définition: comment dissocier ces opérations intellectuelles, comment les classer chronologiquement? Il permet néanmoins de mieux saisir ce que reflète le compte-rendu de Max Sorre et les raisons pour lesquelles il résonne de façon cruciale.

En proposant l'évaluation des déforestations par l'analyse en détail de certaines séries de végétation, ou la recherche des continuités et des discontinuités chronologiques et géographiques entre les routes de transhumance et l'ensemble du réseau viaire, en reconsidérant la transhumance, à grande échelle, sous l'angle de ses rapports aux formes locales d'exploitation des terres collectives ⁵⁷, Max Sorre décentre, renverse, dénoue les

^{56.} James Lewthwaite, « The idea of transhumance : post-positivist perspectives and problematic », *Archeologia della pastorizia nell'Europa meridionale*, colloque de Chiavari, sept. 1989, *Rivista di studi Liguri*, A. LVI, (1990), Bordhigera, 1991, p. 39-46.

^{57.} Ces deux dernières questions, sur les relations entre réseau vicinal et routes de transhumance, et entre transhumance et compascuité, ont été mûries dans un article exploratoire antérieur d'une décennie : Max Sorre, « Étude sur la transhumance dans la région montpelliéraine », *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 1912, tome 35, p. 1-40.

questionnements que son époque formule. Retissant les liens qui ancrent les migrations pastorales aux espaces multiples, physiques, biogéographiques, sociaux qui les produisent, il achève de dessiner, mais cette fois comme en creux, ce que ses contemporains construisent lorsqu'ils s'emparent de la transhumance. Le concept qu'ils façonnent possède une aptitude certaine à décrire et analyser des formes d'organisation de l'espace, certes, mais pas n'importe lesquelles. Du centre à la marge et de la marge au centre, la revue rapide à laquelle nous avons procédé suggère l'hypothèse que c'est au cantonnement sous toutes ses coutures, physiques et culturelles, à la territorialisation de plus en plus étroite et exclusive à différentes échelles (de la parcelle aux communes et aux États), à l'effort conjoint de classification théorique des espaces selon leurs propriétés, et de découpage pratique selon leurs modes d'exploitation et leurs propriétaires, que la transhumance comme outil conceptuel répond. Projetant dans l'espace géographique – pris comme tel ou comme métaphore – l'image de l'écart maximal et de sa résolution, elle est un archétype. Elle articule les contraires, permet qu'ils voisinent, opère leur conversion : la proximité devient distance et la distance proximité, l'altérité soutient l'échange, la frontière le passage. Son efficacité tient à cela : permettre une réversibilité des signes. N'explique-t-elle pas alternativement l'isolement irréductible des montagnes (les populations pastorales des vallées), et leur aptitude à la colonisation (passive ou active, directe ou inverse)?

CODA

Nos problématiques ont changé. Aujourd'hui, les mouvements de troupeaux sont souvent envisagés dans leur diversité, et dans la complexité des réseaux qui les sous-tendent, à différentes échelles dont celle de la micro-histoire. À quoi sert alors de retracer les parcours du mot ? À prendre conscience des contextes dans lesquels il fut forgé, des enjeux auxquels il voulait répondre, des paradoxes et des tensions dont il est porteur, parce que les champs sémantiques sont pétris de rémanences. Observer les discontinuités, les bifurcations, les glissements de sens, c'est un peu défaire le mot. Mais n'est-ce pas à ce moment-là, lorsque la trame serrée des définitions canoniques se distend, qu'il est possible de reconsidérer certains indices, de relire autrement certains textes ?

Finissons alors sur un étonnement : « En las villas [que sean] colindantes los ganados de una villa no deben pasar a trashumar a la otra villa en busca de los pastos, ni deben entrar en el término por la parte que está la mies sembrada, ni hacer daño en las hortalizas, ya que no podrán acercarse a estas a una distancia [menor] de una pértiga. » Telle est, dans

son adaptation en castillan moderne, la première phrase de l'article 472 du For Général de Navarre, daté du XIII^e siècle ⁵⁸. Comment interpréter cette occurrence ancienne d'un verbe dont plusieurs indices laissent à penser que même en Espagne, il est de création plus récente ? Nous nous bornerons à trois observations. 1. dans sa transcription littérale, la locution n'est pas « pasar a trashumar » mais « passar [...] trasfumo ⁵⁹ » et cette forme suffit à suggérer l'ampleur de la reconstruction que couvre l'étymologie savante, celle qui fut consacrée au XVIII^e s. par le *Diccionario de Autoridades* (du latin trans : à travers + humus : terre, au sens d'étendue). 2. loin de traiter du passage des troupeaux étrangers, l'article est tout entier consacré aux « uillas fazeras », c'est-à-dire limitrophes, entre lesquelles il s'applique à définir les règles de la compascuité. Variant au sein de ces villae contiguës selon que leurs territoires sont ou non délimités, l'extension et les formes d'organisation des parcours pastoraux sont énoncées en des termes dont la subtilité rappelle, dans l'esprit et parfois dans la lettre, ceux des droits de « terce biele » du For Général de Béarn (XV^e s) 60, ou des droits de clocher à clocher tels que les définit, à Toury, la coutume d'Orléans (1494) 61. 3. Le Diccionario de Voces Españolas geográficas de la Real Academia de la Historia (1796) 62, donne fumo comme un équivalent ancien de

^{58.} El Fuero General de Navarra [série C], édicíon y versíon Juan F. Utrilla Utrilla, Pamplona, Biblioteca básica navarra, 2003, tome 2, p. 169.

^{59.} La publication de Juan Utrilla de 2003, adaptée en castillan moderne, concerne la rédaction dite C du For de Navarre (rédaction systématique). La publication de Juan Utrilla de 1987 concerne les deux rédactions dites « protosystématiques », les versions A et B. Voici la transcription de l'article 449 « De trasfumo » de la rédaction A (Juan Utrilla Utrilla, El fuero general de Navarra. Estudio y edicion de las redacciones protosistematicas, series A y B, Pamplona, 1987, vol. 1, p. 370) : « En uillas fazeras los ganados de la una uilla non deuen passar a la otra villa / trasfumo por razon de pasturas, nin deuen entrar al termino a la part que son sembrades las miesses, nin fazer dayno en las leguminas que non deuen acostar-se a eyllas quoanto la piertega. Maguer ay muytas uillas que non conoscen los terminos, et aqueyllas uillas tales deuen passar trasfumo, et pacer las ierbas, et beuer las agoas en una. E si montes á en los terminos, usar d'eyllos como si fuessen vna uezindat ambas las uillas, esto es por lo que no an partido los terminos ; maguer la una d'estas dos uillas si ouiere mont o algun uedado o alguna part del termino apartada que usen por si et usaron sus antecessores, deue-lis ualer como el uso an. ^a

^{60.} En particulier l'article 264 « Establiment sobre padoent de terce biele », *Les fors anciens de Béarn*, édition et traduction par Paul Ourliac et Monique Gilles, Toulouse, CNRS, 1990, p. 291-292. Voir aussi P. Luc, *Vie rurale et pratique juridique en Béarn aux XIV^e et XV^e siècles*, Toulouse, Boisseau, 1943, en particulier p. 190-192. 61. S. Leturcq, *En Beauce, op. cit.*, p. 152-159.

^{62.} Réédition Agilar S.A. de Ediciones. Madrid 1990. Je remercie chaleureusement Pierre-Henri Billy (CNRS Framespa) de m'avoir éclairée sur certaines possibilités et certaines impossibilités concernant l'origine et les évolutions du terme puis d'avoir, avec son collègue Julian Santano (Université de Rome), cherché l'étymologie et le sens de ce

fuego, au sens de feu, de maison dans la communauté de voisins, et définit le *trasfumo* comme le territoire qui se trouvait au-delà des maisons du village. Seraient ainsi tracées, depuis chaque centre et par soustraction, les limites de la compascuité : lorsque les territoires sont bornés, celle-ci s'arrête au trasfumo, c'est-à-dire à la ligne théorique (mais incarnée dans le paysage) passant par les maisons de la communauté voisine 63; lorsqu'ils ne sont pas bornés, elle passe outre cette ligne.

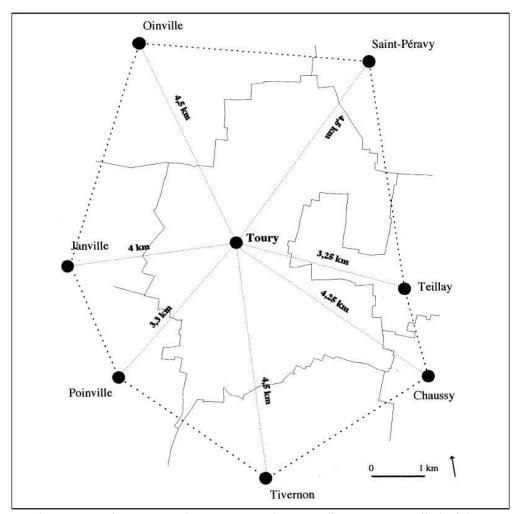


Figure 1 : le territoire de parcours des troupeaux de Toury (limite en pointillés), délimité par les clochers des églises paroissiales voisines (d'après Samuel Leturcq, *op. cit.*, tome 3, carte n° 84).

mot. Voici les autres références données par M. Santano : Covarrubias (1611), tesoro de la lengua castellana, s.v. humo « [...] dezimos tantos humos por tantos fuegos, conviene a saber tantas casas » ; Autoridades, s.v. humos « se toma también por el número de vecinos o casas que tiene un lugar [...] ». ; le mot trasfumo est également attesté dans une autre version du fuero general de Navarra : a 1530, Fuero reducido de Navarra, J. Sánchez Bello, M. Galán Lorda, C. Saralegui, I. Ostoloza, Gobierno de Navarra, Pamplona, 1989.

Les Fors de Béarn et de Navarre permettront, autour de la question du gîte nocturne, des partages des territoires ou de la transitivité du voisinage, de compliquer à l'envi le schéma établi pour Toury ⁶⁴, mais c'est bien de lui qu'il faut partir.

Ces trois observations appelleraient de longs développements. On insistera seulement sur l'importance des glissements que la confrontation avec les contextes médiévaux laisse entrevoir : refondation du mot par l'étymologie, déplacement complet et changement d'échelle de son champ sémantique. Il est difficile d'imaginer que ces deux basculements ne se répondent pas, et qu'ils n'accompagnent pas une mutation profonde des représentations de l'espace. Celui que nous croisons dans le For de Navarre n'est pas le nôtre, bien qu'il en partage sans doute bien des traits. Le regard qu'un village pose sur l'autre à travers la compascuité ne se laisse pas facilement saisir : au-delà des maisons à feu fumant du village voisin – trasfumo – demeure, comme au-delà d'un seuil, quelque chose comme un for intérieur de l'autre territoire. Pourtant rien ne serait plus faux, sans doute, que de croire à travers cela à une gradation absolue des valeurs de l'espace. Cet « entre-soi » des voisins, en effet, est-il jamais autre chose pour eux qu'un « avec d'autres », qu'une autre aire de compascuité, ouverte vers d'autres voisinages ? Et n'est-ce pas cette souplesse même des recompositions que l'on cherche à ménager, à travers ces discordances voulues, réglées, entre différentes sortes de limites ⁶⁵ ? Historiquement et géographiquement, la transhumance au sens classique ne peut pas ne pas s'articuler avec ces formes de partage. C'est donc en termes de réseau mais comme « espace de plein exercice 66 », et de compascuité comme « feuilletage », comme co-spatialité ou comme démultiplication d'un lieu dans la diversité de ses usages et de ses usagers, qu'il faut aujourd'hui s'entraîner à la penser.

Note de l'édition HAL: la thèse de S. Leturcq a été publiée: Samuel Leturcq, Un village, la terre et ses hommes. Toury en Beauce, XII^e-XVII^e siècle, Paris, CTHS, 2007, 565 p. La figure reproduite ici est p. 158.

^{64.} S. Leturcq, En Beauce. op. cit., volume 3, carte n° 84.

^{65.} Sur la richesse des représentations spatiales en jeu dans ces délimitations, voir

M. Mousnier, « Naissance de la circonscription : représentations spatiales d'après les chartes de coutumes méridionales au Moyen Âge », dans B. Cursente (éd). *Habitats et territoires du Sud*, Paris, CTHS, 2003, p. 201-214.

^{66.} Je renvoie pour les termes de « réseau » et de « co-spatialité » aux articles de Jacques Lévy dans Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003. « Feuilletage » est directement issu de l'article « réseau ». Je dois à des conversations avec Benoît Cursente la découverte de cette notion de co-spatialité... et celle du For Général de Navarre.